

**Décret n° 99 - 36 du 11 Mars 1999
portant nomination d'un secrétaire général adjoint
du Gouvernement**

Le Président de la République

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du
Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier.- M. *Charles Zacharie BOWAO* est nommé secrétaire général adjoint
du Gouvernement.

Article 2.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel./-

Fait à Brazzaville, le 11 Mars 1999

Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre de l'économie, des finances et du budget,

Mathias DZON.-